



Juillet 2013

Lettre d'information FO n°6 : **ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau**

Comité technique ministériel du 18 juin 2013 : Le sujet de l'agence française biodiversité ainsi que les évaluations « Modernisation de l'action publique » (RGPP++) ont fait l'objet d'échanges lors de ce comité technique. FO a rappelé son opposition à la création d'une telle agence qui ne serait qu'un moyen de réduire les effectifs et faire disparaître des missions.

Télécharger le compte-rendu FO [ici](#)

Télécharger le diaporama présenté sur la politique de l'eau [ici](#)

Evolution de la grille des catégories C, gel de la valeur du point d'indice et GIPA :

La ministre de la fonction publique a annoncé la poursuite du gel du point d'indice. Force Ouvrière s'insurge contre ce gel. Ce gel entraîne mécaniquement une perte de pouvoir d'achat, en particulier lorsque les grilles indiciaires ne permettent pas des changements d'échelons rapides. Les agents de catégorie C en sont notamment les premières victimes. Dans le cadre des négociations au niveau de la fonction publique, les propositions gouvernementales sont indigentes. Et les dispositifs de type GIPA (garantie individuelle pour perte de pouvoir d'achat), ne constituent qu'un pansement sur une jambe de bois.

Télécharger les propositions d'évolutions de la grille des catégories C [ici](#)

Télécharger le communiqué sur l'évolution du point d'indice [ici](#)

Télécharger la circulaire ministérielle sur la GIPA [ici](#) et le simulateur [ici](#)

Titularisation des agents contractuels : Un nouveau groupe d'échange s'est tenu le 20 juin. Cette réunion a mis en avant un nouveau revirement de la DRH du ministère qui refuse de tenir l'engagement du Secrétaire Général du ministère sur l'ouverture du concours IAE aux agents des établissements publics. A l'occasion de cette réunion Force Ouvrière a interpellé l'administration sur la base des différents décrets sur la prise en compte de l'expérience professionnelle dans le privé pour le reclassement. L'administration doit faire expertiser cette analyse par la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Télécharger le compte-rendu du groupe d'échange [ici](#)

Force Ouvrière interpelle l'administration sur l'évaluation des polices de l'environnement : Une évaluation des polices de l'environnement a été lancée dans le cadre de la MAP (RGPP++). Force Ouvrière interpellé l'administration pour la mettre devant ses contradictions.

Télécharger le courrier de la FEETS-FO [ici](#)

Etats Généraux de la Modernisation du Droit de l'Environnement : Ces états généraux ont été conclus le 25 juin. Malgré un discours lénifiant de la ministre de l'écologie, le risque est important d'une régression puisque cette démarche s'inscrit dans la logique du « choc de simplification ».

Télécharger le discours de la ministre [ici](#)

Réunion le 2 juillet avec la direction de l'eau sur la politique de l'eau et les effectifs des agences de l'eau : Une présentation de l'évaluation de la politique de l'eau a eu lieu le 2 juillet. A la suite de cette présentation, l'administration a présenté la démarche de budget base zéro dans les agences de l'eau pour répartir la « misère » des suppressions d'emplois. Force Ouvrière a dénoncé les suppressions d'effectifs et a rappelé l'impérieuse nécessité de revoir le quasi-statut des agents concernés. Par ailleurs, quelques jours après cette réunion une synthèse du rapport Lesage a été rendue publique et parallèlement le Conseil des prélèvements obligatoires a remis en cause l'existence des agences de l'eau dans leur forme actuelle.

Télécharger le compte-rendu FO [ici](#)

Télécharger le rapport du Conseil des prélèvements obligatoire [ici](#)

Télécharger la synthèse du rapport Lesage [ici](#) et [ici](#)

Lettre d'info du SNTF-FO (Office national des forêts) : L'ONF peut présenter des éléments de comparaisons intéressants pour les établissements publics du ministère de l'écologie. Force Ouvrière est présent en outre à travers le syndicat national des personnels techniques forestiers.

Télécharger la lettre d'info sur SNTF-FO [ici](#)

Prochain rendez-vous important : Réunion sur les corps environnement et les contractuels environnement le 16 juillet 2013

Pour toute remarque relative aux positions défendues par Force Ouvrière et pour toute question relative à votre carrière contactez nous

Zaïnïl NIZARALY

znizaraly@fets-fo.fr / 01 44 83 86 20

FEETS-FO, 46 rue des Petites Ecuries 75010 Paris

Ou remplir le bulletin d'adhésion en ligne [ICI](#)



Bulletin d'adhésion

Agents des établissements publics du ministère de l'écologie et du ministère de l'égalité des territoires

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière

NOM :

PRENOM :

CORPS/GRADE ou assimilé :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

TELEPHONE BUREAU :

TELEPHONE PORTABLE :